



Forêts domaniales de Roumare, Verte et de La Londe-Rouvray

La reconnaissance d'un territoire d'exception

Rouen, le plus grand cœur forestier urbain de France. Avec la présence des forêts domaniales de Roumare, Verte et de La Londe-Rouvray, c'est un tiers du territoire qui fait office de poumon vert de la métropole.



Biodiversité, changement climatique... Les forêts de Rouen sont un véritable laboratoire de terrain et d'expérimentation sur les défis environnementaux.

Matériau écologique, le bois est partout dans la ville et dans son histoire. Aujourd'hui, les futaies de Rouen alimentent la filière forêt-bois, majoritairement en hêtre de qualité destiné à la construction et au mobilier.

Près de 3 millions de visiteurs fréquentent ces forêts chaque année. Familles, sportifs et promeneurs y trouvent des lieux d'accueil et de détente, des sentiers balisés, des parcours pédagogiques et des équipements tels que le parc animalier et l'arboretum du Petit Charme.

Au cœur des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux, le label Forêt d'Exception® de Rouen est un atout pour l'avenir

